

DOCUMENTATION DES DONNEES SUR LES ARBRES MORTS / CHABLIS POINT FORET – CAMPAGNES 2009-2013

Sommaire des données

| | |
|---|---|
| <i>IDP</i> : identifiant du point d'inventaire | 2 |
| <i>A</i> : identifiant de l'arbre | 2 |
| <i>VEGET</i> : état de végétation | 2 |
| <i>DATEMORT</i> : date présumée de la mort..... | 2 |
| <i>ESPAR</i> : espèce arborée..... | 2 |
| <i>ORI</i> : origine de l'arbre | 2 |
| <i>C13</i> : circonférence à 1,30 m (cm)..... | 3 |
| <i>V</i> : volume de l'arbre (donnée calculée)..... | 3 |
| <i>W</i> : coefficient de pondération de l'arbre (donnée calculée)..... | 3 |

Préambule

Sur tous les points forêt, les arbres morts sur pied et chablis recensables sont sélectionnés sur des placettes circulaires :

| | |
|---|--|
| Placette circulaire de rayon 6 m : sélection des arbres « petits bois » | ($23,5 \leq C13^* < 70,5 \text{ cm} \rightarrow 7,5 \leq D13^* < 22,5 \text{ cm}$) |
| Placette circulaire de rayon 9 m : sélection des arbres « moyen bois » | ($70,5 \leq C13 < 117,5 \text{ cm} \rightarrow 22,5 \leq D13 < 37,5 \text{ cm}$) |
| Placette circulaire de rayon 15 m : sélection des arbres « gros bois » | ($C13 \geq 117,5 \text{ cm} \rightarrow D13 \geq 37,5 \text{ cm}$) |

*C13 est la circonférence à 1,30 m et *D13 le diamètre à 1,30 m.

Tous les arbres morts sont pris en compte, quelle que soit la date estimée de la mort de l'arbre sur pied, mais en revanche seuls les chablis récents (date de chablis estimée à 5 ans ou moins) sont pris en compte par l'inventaire.

Listing exhaustif des données brutes

Sauf précision contraire, toutes les données brutes listées sont des données collectées sur le terrain.

Pour toutes les variables qualitatives, la liste des modalités est fournie soit dans le texte, lorsque le nombre des modalités est limité, soit dans une table de correspondance séparée rassemblant toutes les modalités (codes + libellés + définitions) de toutes les données qualitative d'une campagne annuelle.

IDP : identifiant du point d'inventaire

IDP est le numéro d'identifiant unique de chaque point d'inventaire.

IDP permet de faire des jointures avec les autres tables thématiques de données d'une même campagne annuelle d'inventaire.

A : identifiant de l'arbre

A est le numéro identifiant unique de chaque arbre inventorié.

VEGET : état de végétation

VEGET caractérise globalement l'état de l'arbre observé par rapport au peuplement en croissance.

VEGET permet de distinguer les arbres vivants sur pied, des arbres morts sur pied et des arbres chablis.

Liste des modalités

| | | |
|---|---------------------------|--|
| 5 | Arbre mort sur pied | Arbre ne présentant aucun signe de vie au dessus de 1,30 m, et toujours sur pied, et non cassé au niveau de sa tige ou de son houppier. Par convention, on considère que tout arbre mort (sans signe de vie au-dessus de 1,30 m) avec un angle d'inclinaison supérieur à 30 grades par rapport à la surface du sol appartient à cette catégorie. |
| C | Arbre mort sur pied cassé | Arbre respectant les conditions de l'arbre mort sur pied, mais cassé au niveau de sa tige ou de son houppier, avec un impact net sur le volume global de la tige principale. |
| A | Arbre chablis | Arbre vivant ou mort qui n'est plus sur pied suite à un accident de moins de 5 ans . Par convention, on considère que tout arbre vivant ou mort, avec un angle d'inclinaison inférieur à 30 grades par rapport à la surface du sol (en raison d'un accident) appartient à cette catégorie. |

La modalité « vivant sur pied » n'est pas indiquée dans la liste des modalités car absente de la table des données.

DATEMORT : date présumée de la mort

DATEMORT indique si l'arbre mort sur pied observé est mort depuis plus ou depuis moins de 5 ans.

Conditions d'application

DATEMORT n'est renseigné que pour les arbres morts sur pied (VEGET = 5 ou C)

Liste des modalités

| | | |
|---|----------------|---|
| 1 | 5 ans ou moins | L'arbre est mort depuis 5 ans ou moins. |
| 2 | plus de 5 ans | L'arbre est mort depuis plus de 5 ans. |

ESPAR : espèce arborée

ESPAR est l'espèce végétale de l'arbre.

Liste des modalités

195 espèces arborées : listing exhaustif des modalités dans les tables de correspondance des campagnes annuelles.

ORI : origine de l'arbre

ORI caractérise le mode de reproduction ayant donné naissance à l'arbre.

Liste des modalités

| | | |
|---|--------------------------|---|
| 0 | Issu de rejet | Arbre provenant d'un rejet de souche ou d'un drageon |
| 1 | Issu de semence | Arbre provenant de la germination d'une graine ou du développement d'une bouture (semis ou plant) |
| 2 | Issu de rejet de chablis | Tige nouvelle directement implantée sur le tronc d'un arbre déraciné au sol, avec ou sans ancrage racinaire au sol à l'aplomb du départ de tige |

C13 : circonférence à 1,30 m (cm)

C13 est la circonférence mesurée en centimètres avec un ruban souple à 1,30 mètre au-dessus du niveau de base.
C13 est exprimé en **centimètres** dans la table de données.

V : volume de l'arbre (donnée calculée)

Le volume de l'arbre est obtenu par application d'un tarif de cubage IGN à une entrée (C13).
Le volume calculé par tarif prend en compte la tige principale jusqu'à la découpe bois fort (découpe fin bout de 7 cm).
Le volume « bois fort » est exprimé en **mètres cube** dans la table de données.

W : coefficient de pondération de l'arbre (donnée calculée)

W correspond au poids de l'arbre à l'hectare.
W prend en compte dans son calcul :
1- la surface du dispositif de sélection de l'arbre ;
2- la position d'une ou deux limites sur la placette de 25 m de rayon.

W est exprimé sans unité.